

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 74 - Mai 2015

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio



TAXES LOCALES : un nécessaire réajustement

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2015 et, à cet effet, a décidé de modifier les **taux des taxes locales**, qui enregistrent une légère augmentation. C'est la première modification de ces taux depuis avril 2010 (alors, augmentation inférieure à 1 %) et la deuxième depuis 1989 (soit depuis 25 ans).

Nos taxes locales ont toujours été très faibles comparativement à celles des communes de même taille, et restent parmi les plus basses du Vaucluse et ce, alors même que Châteauneuf de Gadagne offre des services à la population importants pour une commune de moins de 3500 habitants : *médiathèque, crèche, jardin d'enfants, CLAE...*

Cette vocation de service implique la prise en charge de frais de fonctionnement (*personnel, entretien des bâtiments, mises aux normes, fournitures...*) qui croissent chaque année, même si des efforts sont réalisés, notamment en matière d'économie d'énergie. Il convient de garantir à la fois la couverture de ces frais et le maintien d'une marge permettant la réalisation de nouveaux investissements.

Si le relèvement des taux est apparu nécessaire, c'est au regard des contraintes qui pèsent sur la commune :

1. **L'augmentation des charges légales et réglementaires** et notamment le coût engendré par la réforme des rythmes scolaires (30 000 € par an) à financer par la municipalité mais décidées par l'Etat ;

2. **La diminution des dotations de l'Etat** qui, dans un contexte de minoration des transferts financiers aux collectivités, a fortement réduit sa participation (moins 70 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement en 2015), ce qui induit une diminution des recettes pour la commune ;

3. **La Taxe Professionnelle** qui constituait la plus grande part de nos recettes, a été transférée à l'Intercommunalité qui en assure la perception et la gestion et qui nous en restitue une partie, correspondant au montant figé en 2001, et dont l'évolution ne profite plus directement à la commune ;

4. Afin de maintenir au moins au niveau du Budget précédent **la capacité d'investissement de la commune**, le soutien aux associations et de continuer à proposer des services de qualité aux habitants, le taux des taxes locales a dû être revu à la hausse.

Taxes	2014	2015
T. Habitation	9,63	10,37
T. Foncier bâti	10,25	11,04
T. Foncier non bâti	37,05	39,91

En tenant compte de tous ces éléments, le CM a voté les taux ci-contre.

Malgré cette augmentation, les taux restent modérés par rapport aux communes voisines. A court terme, nous pouvons garantir le maintien du difficile équilibre entre un **endettement faible, un investissement volontaire, des services de qualité, et ce pour un coût raisonnable pour les Castelnovins.**



PIERRE MOLLAND
Maire

AGENDA DE MAI

1	SPORTING <i>Tournoi des Jeunes</i>
2	SPORTING <i>Tournoi des Jeunes</i>
5	MEDIATHEQUE <i>Lecture dessinée</i>
8	SPORTING <i>Vide grenier</i>
10	FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
11	JUMELAGE <i>Réunion d'information</i>
13	LA STRDA <i>Taxi Téhéran</i>
19	LA GARANCE <i>Théâtre : Sganarelle</i>
21	CAUMONT <i>Don de sang</i>
	ECOLE P. GOUJON <i>D. Mwankumi</i>
23	JUMELAGE <i>Accueil des Perrolans</i>
	MEDIATHEQUE <i>Vente de livres</i>
24	EGLISE <i>Confirmation à l'Isle sur la Sorgue</i>
26	ECOLE P. GOUJON <i>Jeux de société</i>
27	COMITE DES FETES <i>Concert</i>

SUR L'AGENDA EGALEMENT

Cérémonie du 8 Mai

A 11 h, au Monument aux Morts.
La population est invitée à s'y associer.

Fermeture de la mairie

La mise en place d'un nouveau standard téléphonique et la formation induite du personnel, entraîne la fermeture des services administratifs de la mairie le **mardi 13 mai de 9 h 45 à 12 h.**

Conseil municipal

La prochaine réunion du aura lieu le **lundi 1^{er} juin à 18 h 30.**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

Approbation des comptes 2014 – Budget Ville

Le compte de gestion fait apparaître les résultats en tous points conformes aux comptes pour l'exercice 2014.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Excédent	502 698	251 379	754 077 €

Affectation des résultats 2014 – Budget Ville

L'excédent de fonctionnement 2014 de 502 698 €, est affecté à la section d'investissement du budget 2015.

Taux des taxes locales

La commune enregistre une hausse de ses dépenses de fonctionnement et une diminution de ses recettes. Hors les taux de Châteauneuf de Gadagne sont inférieurs à ceux des communes de sa strate.

2013	St Saturnin	Jonquerettes	Gadagne	Moyenne de la strate
TH	16,65%	9,98%	9,63%	12,79%
TFB	26,50%	16,54%	10,25%	17,73%
TFNB	80,56%	45,71%	37,05%	51,18%
2014	St Saturnin	Jonquerettes	Gadagne	Moyenne de la strate
TH	16,65%	9,98%	9,63%	NC
TFB	26,50%	16,54%	10,25%	NC
TFNB	80,56%	45,71%	37,05%	NC

Afin de maintenir le virement prévisionnel au niveau du Budget 2014 et de permettre le financement des investissements à venir, le produit des taxes locales est porté à **1 000 000 €**.

Les taux s'établiront alors comme suit :

Produit attendu	1 000 000 €
Coef. proportionnel	1,077
Taxe d'Habitation	10,37 %
Taxe Foncière	11,04 %
Taxe Foncière Non Bâti	39,91 %

Convention d'objectifs avec le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes bénéficie d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € par an. Conformément à la réglementation, une convention d'objectifs a été conclue définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de l'aide attribuée.

Subventions aux associations

Le Conseil a approuvé l'attribution des subventions annuelles.

Compte de gestion 2014 Budget annexe assainissement

Le compte de gestion fait apparaître les résultats en tous points conformes aux comptes pour l'exercice 2014.

Sections	Résultat 2013	Investiss 2013	Résultat Exercice 2014	Clôture Exercice 2014
Investissement + Fonctionnement	132 661	60 279	93 969	166 351

Compte administratif 2014 Budget annexe assainissement

La section d'exploitation dégage un excédent de 56 463 €, qui est affecté à la section investissements.

Budget Primitif 2015 – Assainissement

Le Conseil municipal a approuvé le budget du service assainissement.

Modification du tableau des effectifs

Pour tenir compte des avancements de grade, le Conseil a décidé de créer 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Les postes précédemment occupés par les agents figureront comme non pourvus sur le tableau des effectifs et seront supprimés après avis du comité technique. Aucun nouvel emploi n'est créé.

Délégation de service public - Assainissement collectif

La SDEI a été choisie comme délégataire du service assainissement collectif à compter de janvier 2016, pour une durée de trois ans.

Commissions municipales

Suite à la démission de M. Laurent TRIVES et à l'installation de Mme Alexandra VILLAIN, il a été proposé aux conseillers municipaux de la liste « *Tous unis pour un nouveau souffle* » de revoir la composition des commissions. En conséquence, ces dernières sont modifiées comme suit :

Commissions	Membres
Action culturelle, bibliothèque	A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, M. FABRE, C. GERMAIN, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAUI, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	L. BERTRAND, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, S. LUCIANI, C. SUAUI, M. VAUTRIN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Enfance, adolescence, affaires scolaires	F. AIMADIEU, A. BARTOLO, M. FABRE, A. HUGUES, E. KLEIN, M. VAUTRIN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	J.M. CAZES, H. CHANSEL, P. GEREN, S. LUCIANI, T. MAUSSAN, M. PELISSIER, N. JAULENT, J.P. VILMER
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	J.M. CAZES, M. FABRE, P. GEREN, C. GERMAIN, A. HUGUES, E. KLEIN, M. PELISSIER, S. POYNARD, N. JAULENT, J.P. VILMER
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	V. AUBERT, F. AIMADIEU, L. BERTRAND, A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, C. GERMAIN, S. LUCIANI, S. POYNARD, C. SUAUI, N. JAULENT, J.P. VILMER
Communication	F. AIMADIEU, A. CANGELOSI, H. CHANSEL, M. FABRE, E. KLEIN, T. MAUSSAN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Finances	H. CHANSEL, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAUI, A. VILLAIN, J.P. VILMER

Adhésion au Syndicat des Eaux Durance Ventoux

Suite à l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2013 portant adhésion de la commune de Châteauneuf-de-Gadagne au Syndicat à compter du 1er janvier 2014, il convenait d'effectuer le transfert comptable des biens nécessaires à l'exercice par le Syndicat de la compétence sur le territoire de la commune ainsi que des engagements qui y sont rattachés. Ce transfert fait l'objet d'une mise à disposition des biens à titre gratuit, recensés pour un montant net de 2 081 962 €, des subventions nettement individualisées, affectées à la compétence eau potable, pour un montant net de 757 032 €, et des emprunts pour un capital restant dû au 31/12/2013 de 328 783 €.

Le Conseil municipal a approuvé ce transfert.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcgd@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14

LANZALAVI 06 84 53 62 22

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

DON DE SANG

**à CAUMONT SUR
DURANCE**

**Salle Communale et de Loisirs
Place du Marché**

**Jeudi 21 mai
de 15h à 19h30**

ETAT CIVIL

1^{er} trimestre 2015

Naissances

SAUREL Hugo, Jules, Florentin	02.01
PEZZO Timothée	22.01
HERRENSCHMIDT Rafael	30.01
GALDI Lina, Yvette, Sylvie	01.02
BOUZOL Alessio	13.03
BOUZOL Aharon	13.03
LANDIER Marianne	18.03
PAVESE Andy	20.03

Mariages

DEBENEST Daniel/VERNET Marie-Line	14.03
-----------------------------------	-------

Décès

FERRO-MILON Anne-Marie Vve CIBRARIO	05.01
AUBANEL Cécile, Vve JOUËT-PASTRE	09.01
CLEMENT René Raymond	09.01
FABRE Marie-Louise Vve BÉRAUD	13.01
LEFÈVRE Jean Oscar	20.01
FRONTON Yvette Vve MARMILLOT	21.01
LAURENT Thérèse Marie Yvonne	23.01
MARTINI Eugène Dominique	26.01
BORELLO Catherine épouse TOROSAKIS	06.02
VIANNET David	10.02
CAMELOT Marie-France épouse CALVIN	12.02
JUILLAN Michel	12.02
MAZOT Odette épouse LARAT	07.03
MONTAUT Janine	12.03
BICA Jean-Marc	16.03

JUMELAGE AVEC PERROY

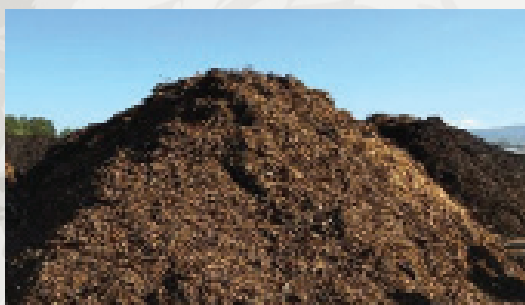
Nos amis Perrolans seront dans notre village pour le week-end de Pentecôte, les 23, 24 et 25 mai prochains.

Une réunion d'information aura lieu le **Lundi 11 mai à 19 h**, à l'Arbousière, afin de vous communiquer le programme des 3 jours ; vous pourrez également acheter vos tickets pour participer aux repas prévus durant le jumelage.

L'ensemble de la population est invitée à se retrouver le **samedi 23 mai à 17h30** sur le parking de l'Arbousière afin de souhaiter la bienvenue à nos amis suisses.

OPERATION COMPOST

La Communauté de communes Pays de Sorgues Monts de Vaucluse réalise une opération « compost » sur les déchèteries intercommunales depuis le 15 avril écoulé. Du compost est mis à disposition des usagers gratuitement (sous réserve du stock disponible).



Il est bien évident que la qualité de ce compost est fonction de la qualité des déchets verts apportés **d'où l'importance du tri**.

Il faut donc poursuivre ce geste citoyen en triant les déchets et en les apportant dans les déchèteries intercommunales, ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

LA MAIRIE RECRUTE

**Pour l'équipe voirie/ bâtiments
des services techniques :**

Un agent en C.U.I./C.A.E (1)

**éligible au contrat C.U.I./C.A.E. et
disposant du permis VL**

Aptitudes souhaitées

Sens du travail en équipe

Autonomie dans le travail

Missions

(sous les ordres du Chef d'équipe
voirie et bâtiments)

Entretien de la voirie

Balayage

Nettoyage diverses salles communales

Manutention de matériel pour festivités

Jours de travail

Jeudi et vendredi toute la journée,
samedi matin et dernier mercredi du
mois toute la journée)

Contrat et rémunération

Rémunération : S.M.I.C. horaire soit 837
€ bruts par mois

Temps de travail : 20 heures par semaine.

Durée du contrat : du 1^{er} juin 2015 au 31
mai 2016, renouvelable une fois

Envoi des candidatures avant le
mercredi 13 mai 2015, à l'attention de
M. le Maire, Place de la Pâtière
84470 Châteauneuf de Gadagne

Joindre C.V. et lettre de motivation.

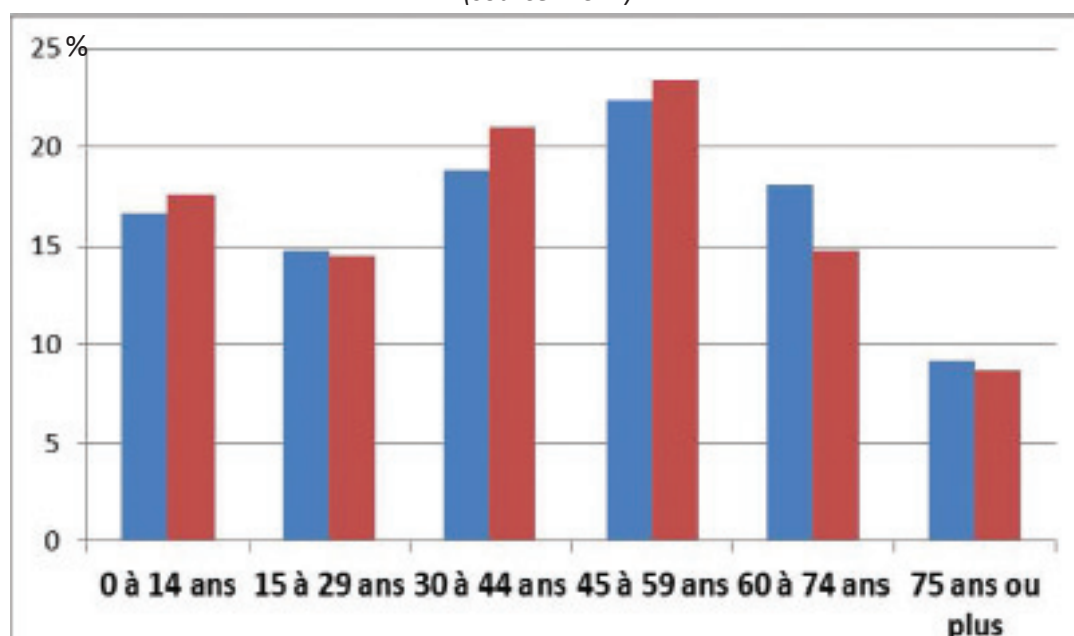
**Le candidat devra avoir vérifié auprès
de Pôle Emploi qu'il est bien éligible au
dispositif CAE.**

(1) CUI : Contrat Unique d'Insertion

**CAE : Contrat d'Accompagnement dans
l'Emploi**

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Evolution de la population par tranches d'âges entre 2006 et 2013
(source INSEE)



Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE LA VIE QUOTIDIENNE SOUS CHARLES FELIX DE GALEAN (3)

LES IMPÔTS

En dehors des droits perçus par le seigneur pour son profit personnel (droits de justice, contraventions de police, four et moulin banaux), les impôts locaux étaient votés et répartis par le Parlement.

Les principaux impôts étaient au nombre de deux : *la taille* et *le capage*.

La taille, impôt direct, frappait les biens selon un pourcentage uniforme appliqué à leur estimation figurant au cadastre. Seuls les biens roturiers supportaient la taille, les biens nobles (ceux possédés par le seigneur) en étaient exemptés, de même que les biens d'église. On voit donc, à cet égard, l'importance que revêtait la bonne tenue du cadastre et de l'estimation des biens.

Le capage ou **impôt de capitation**, consistait en une taxe fixe, égale pour tous, sur chaque individu. Le plus souvent, néanmoins, le capage portait sur les seuls chefs de famille ou *feux* : on parlait alors de *fogage*. Les pauvres ne payaient que la moitié du capage.

A ces impôts en espèces, s'ajoutaient les **corvées** ou *croisades*, que les habitants devaient au seigneur et à la communauté. Celle-ci faisait faire, en principe, tous les travaux de voirie par « *croisades* ». Mais les hommes désignés ne se présentaient pas ou n'apportaient aucun soin au travail, ce qui conduisait le Parlement à voter les crédits nécessaires pour faire exécuter les travaux par des professionnels.

Pour être complets, ajoutons que la communauté tirait également des ressources de l'affermage de biens dont elle était propriétaire : terres communales, feuilles de mûriers appartenant à la communauté, moulin à huile, forge, et diverse taxes : le *soquet*, taxe sur le vin, redevance sur la viande vendue en par la boucherie, vente du sel au détail ou encore la *gardiole* perçue pour le gardiennage du bétail.

Les cloches elles aussi étaient taxées : en dehors de leur fonction religieuse, ces dernières jouaient un rôle civil lorsqu'elles sonnaient pour les convocations du Parlement, ou signalaient les dangers de

guerre et d'incendie. Les sonneurs (ou *campaniers*) étaient astreints à un rôle de veilleurs assidus. La communauté tirait un revenu en affermant les cloches aux campaniers, qui étaient rémunérés quant à eux, par une partie des frais payés par les habitants pour les sonneries particulières.

L'EXACTION DES IMPOTS

Exaction : au sens premier ce mot signifie « *sérvices commis à l'égard d'une population* ». Il est pris ici dans un sens moins violent de « *recouvrement de l'impôt* ».

L'exaction était mise en adjudication et consentie à celui qui se contentait comme bénéfice du pourcentage le plus bas à prélever sur les sommes perçues. Ce pourcentage est un indice précieux pour juger de l'état de prospérité du village : il variera de 1,25% lors des années d'abondance à 15% lors des années de misère.

Les exacteurs étaient généralement des gens du pays. En temps de prospérité l'argent rentrait facilement, la comptabilité était simple et la vérification aisée.

A l'inverse, en temps troublés, l'exacteur devait accorder des délais, pratiquer des saisies, réaliser des gages... Le métier n'était alors pas de tout repos, et ce d'autant que certains exacteurs ne savaient ni lire ni écrire.



L'APPEL A LA COLONIE ISRAELITE

Au lendemain des guerres de religion, les finances de la communauté furent lourdement obérées, et le Parlement dut voter les impôts nécessaires. Mais aucun habitant de Châteauneuf ne voulut assumer la charge de l'exaction et de la terrible impopularité qui s'en suivrait.

On vit alors arriver plusieurs membres de la colonie israélite de l'Isle sur Sorgue, qui prirent l'exaction à des conditions raisonnables. Ils surent faire rentrer l'argent et agirent correctement à l'égard des habitants, en ne pratiquant des saisies qu'après autorisation des consuls et en accord avec eux sur les biens et denrées à saisir.



Les difficultés commencèrent quand il fallut rendre compte de l'argent perçu et des marchandises entreposées. Les comptes furent si bien embrouillés, que pendant des années, les experts, souvent commis par l'autorité supérieure, ne purent en établir aucun bilan.

Le Parlement engagea des procès, fit saisir les biens propres des Juifs, en fit emprisonner certains : les Juifs se laissaient saisir, allaient en prison, mais ne payaient pas. Ils s'enfonçaient dans le maquis des ordonnances et des règlements, attaquaient la communauté et l'assignaient en reddition de comptes avec l'approbation du vice-Légit. Et l'année suivante, souriants, ils soumissionnaient pour la nouvelle exaction.

Le Parlement n'en pouvait mais, décidait que l'exaction serait adjugée au mieux disant, « *même aux Juifs* ».

Les finances étant finalement assainies (1643), les habitants reprirent l'exaction et les Juifs disparurent du circuit.

gne, village provençal

La Juiverie

Les Juifs qui devaient récupérer l'impôt rencontraient beaucoup de difficultés auprès des habitants. Le Parlement les soutenait de son autorité, mais ils n'étaient souvent payés qu'en nature. Ils renfermaient les denrées (jarres d'huile, sacs de grains, tonneaux de vin) ou les animaux (volailles, moutons...) dans une maison qu'ils possédaient au bout de la Grand'rue. Les juifs entreposaient ces saisies fiscales pour les vendre en jour et heure.



**La Porte de la Reille
et l'emplacement de l'entrepôt**

contournait les maisons au nord, et sortir par le Portail Vieux qui, lui, était gardé.

Raccourci ou chemin plus discret, la rue de la Juiverie permettait, également, aux Juifs qui rejoignaient leur « carrière » de l'Isle sur Sorgue, d'éviter le grand chemin de l'Isle (actuelle rue Baron le Roy) et d'emprunter ce qui est devenu en 1974, le chemin des Ecoliers, lorsque la municipalité a fait couvrir le ruisseau des Ourinades, devenu cloaque malodorant.

Des vols se produisant en leur absence, on pense qu'ils demandèrent que soit réalisée une enceinte à leur profit. C'est la raison de l'existence de la Porte de la Reille. Il est possible que cette porte, qui s'ouvre sur l'intérieur et non sur l'extérieur du village, seule de son espèce et dont on s'expliquerait mal l'emploi autrement, ait délimité un quartier réservé dans lequel les exacteurs habitaient. Cette porte fermée, les Juifs pouvaient rejoindre la rue de l'Eglise par la rue de la Juiverie, qui



**La rue de la Juiverie
récemment restaurée**

Les habitants de Châteauneuf devant l'impôt

Les impôts à Châteauneuf du 17^e au 18^e s. n'eurent rien d'excessif. Il fallut, au début du 18^e s., le rétablissement au profit du seigneur du vingtain des fruits, que rien ne justifiait, pour exciter le mécontentement de la population qui, jusqu'alors, ne se plaignait pas.

Les finances de la communauté n'étaient pas compliquées. Il semble d'ailleurs, qu'à l'origine, il n'y eut pas de budget de recettes et de dépenses, établi avec précision. Le Parlement votait des tailles extrêmement légères. S'il se présentait des dépenses tant soit peu importantes, on faisait appel à l'emprunt, et quand il s'agissait de le rembourser, le Parlement votait une répartition (mespartement) au prorata de la valeur des biens estimés au cadastre.

Mais la multiplication des emprunts consécutifs aux guerres de religion, conduisit le Parlement à s'appuyer sur des contributions plus régulières et le système des emprunts devint exceptionnel.

De nombreuses monnaies avaient cours à Châteauneuf : monnaie du Saint-Empire romain, germanique, monnaies italiennes et papales, monnaie française. On imagine aisément les difficultés pratiques que cela engendrait. C'est seulement à partir de 1720, que toutes les opérations de la communauté furent libellées en « monnoye de France », dite aussi « monnoye du roi ».



"Monnoye de France (ou du roi)"



Monnaie du St Empire romain germanique

MOULINS ET COURS D'EAU

Les problèmes d'eau, force motrice, arrosage, drainage, existent déjà. Pour conserver à chaque moulin la hauteur de chute nécessaire au mouvement des roues à aubes, des barrages immergés avaient été créés. Au fil de l'eau de la Sorgue, on battait le fer, on broyait l'ocre et on écrasait le blé ou les olives.



La papeterie du Moulin Rouge fut installée vers 1650 par Pierre-Jean-Ange Goujon, arrière grand père de Pierre Alcantara Goujon, dont notre groupe scolaire porte le nom.

L'entretien de la Sorgue, souvent contesté par les riverains, faisait l'objet de litiges interminables : le problème se posait car seuls les riverains immédiats étaient cotisants. L'affaire se gâta notamment en 1615, quand les Caumontois prendront du bétail en gage, pour la somme due par Châteauneuf.

LA GARANCE



La Garance, Scène Nationale de Cavaillon, en partenariat avec la commune, propose :

Sganarelle

ou la représentation imaginaire

Mardi 19 mai à 21h

au Château de Fontségugne



Venez redécouvrir Molière et son célèbre Sganarelle, dans une adaptation contemporaine de la Compagnie Nom'na, dans un lieu exceptionnel du village : le Château de Fontségugne. Un moment magique sous les étoiles, dans la tradition du théâtre de tréteaux, où les costumes d'époque révéleront toute leur splendeur dans cet écrin de verdure.

Jauge limitée : pensez à réserver.

Tarifs : 12€ / 10€ / 8€ / 3€ -

Réa : 04 90 78 64 64 / lagarance.com

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

La Société Botanique du Vaucluse organise une réunion chaque **deuxième lundi du mois à 20 h** à la salle Anfos Tavan : **détermination des plantes apportées par les adhérents.**

Les personnes intéressées peuvent y participer pour une prise de contact.

Une **sortie botanique** peut être proposée à un groupe de 30 habitants de Châteauneuf de Gadagne le **samedi 6 juin 2015** (si les conditions météorologiques satisfaisantes sont réunies).

RDV place du marché à 13 heures 30.

L'herborisation de terrain est prévue sur la colline de Thouzon.

Renseignements et inscriptions en Mairie.

LA STRADA

Mercredi 13 mai à 20h30

Salle des pénitents

Taxi Téhéran



Installé au volant de son taxi, Jafar Panahi sillonne les rues animées de Téhéran. Au gré des passagers qui se succèdent et se confient à lui, le réalisateur dresse le portrait de la société iranienne entre rires et émotion...

VELO CLUB

Fin mars a eu lieu la sortie familiale annuelle où chacun a pu venir pédaler en toute sérénité grâce aux nombreux circuits prévus pour tous les goûts et tous les niveaux. Le rendez-vous de départ était fixé au plan d'eau d'Apt. Les plus grands se sont élancés sur les circuits de 40, 60 ou 100 km permettant de découvrir les routes tranquilles du pays de Sault et du plateau d'Albion. Puis, ce sont les plus petits qui ont emprunté les circuits de 18, 30 et 35 km sur les routes de Roussillon et Murs et la voie verte du Calavon. Puis, tout le monde s'est retrouvé pour partager, sur les pelouses du plan d'eau, le repas tiré des sacs.

Du côté des compétitions, les affaires reprennent sérieusement avec le tour des Bouches du Rhône pour les minimes et les cadets, le tour PACA pour les juniors et les courses inter-régions pour les minimes, les cadets et les féminines sélectionnés au sein de l'équipe de Vaucluse.

Les petits coureurs de l'école de cyclisme participent quant à eux aux épreuves d'entraînement en vue de la première manche du trophée de Provence qui aura lieu à Fos sur Mer le dimanche 26 avril avec un cyclocross puis de la deuxième manche qui aura lieu au Thor le dimanche 17 mai avec les épreuves de vitesse et de gymkhana. A noter la victoire à Vitrolles, lors d'une de ces épreuves sur piste, de Gaillard Zoé.

Les cyclotouristes ont bien entamé leur saison de randonnées. Une dizaine d'entre eux a participé dans la région de Forcalquier et Saint Etienne les Orgues aux randonnées de Pâques en Provence. La semaine suivante, Rostang Charly et Napierala Michel ont participé au brevet des 300 km dans la région d'Aix en Provence.

Les rendez-vous du mois prochain : le **rallye du muguet le vendredi 1er mai** (ouvert à tous) au Hameau de Thouzon (3 circuits) et, comme signalé plus haut, la deuxième manche du **trophée de Provence** des écoles de cyclisme sur le parking du collège du Thor le **dimanche 17 mai**.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes vous propose le **mercredi 27 mai** à 18h30, un concert dans le jardin de la Treille, avec en première partie l'Ecole de Musique de l'Isle sur la Sorgue et son orchestre constitué de 60 musiciens âgés de 12 à 65 ans, puis en seconde partie, la participation de l'association **AVEC** son répertoire très éclectique (classique, musique de film, rock,...). **Entrée gratuite.**

MARCHE DES PRODUCTEURS

Rappelons que le **Marché des Producteurs** se tient tous les mardis à 18h, place du Marché aux Raisins.

FOYER RURAL

Festival «Rock en Stock»

Samedi 6 juin : 8^{ème} édition du festival dédié aux ateliers Musique Actuelle du FRL et mené par Eddy Lemaire !

Au menu, le Rock dans tous ses états avec 12 groupes d'élèves de 10 à 65 ans au taquet de musique ! On commencera par les petits *Rockers*, la Pop des *Baguipia Girls*, *A Band* et *S.M.A.L.*, du Rock avec *Zodiak*, *Pile* ou *Face* et *Hot Peanuts*, du Reggae avec *The Acadians*, la puissance du Rock progressif de *The Heavy Cloud*, le power trio *Three of One* et les vétérans des *Last Chance* et *The Joc*.

De 17h à Minuit, avec petite restauration sur place

Entrée : 6 € adultes / 4 € moins de 18 ans et étudiants / gratuit moins de 12 ans

Lieu : Akwaba

Danse traditionnelle

Les 2^e et 4^e vendredis du mois au Château de la Chapelle.

Gratuits et ouverts à tous les adhérents

Prochains ateliers : Salle des Expos

vendredi 8 mai, 19h-0h (19h : les confirmés commencent / 20h : les débutants les rejoignent)..

vendredi 22 mai, 19h-21h (tous niveaux).

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42

Randonnée pédestre

Dimanche 10 mai : Sylvacane guidé par Annie et Marianne

Rdv à 9h place de la Poste, en voitures particulières.

Contact : 04 90 22 52 96 ou 04 90 22 26 76

TAGADAGNE

Le Carmentran, fête ancrée dans les traditions du village a été organisée, comme chaque année, par l'association Tagadagne. Les enfants et parents déguisés ont formé un cortège festif derrière notre Loup à travers les rues du village. Une foule nombreuse était alors réunie. Le Carmentran a, comme le veut la coutume, été jugé puis brûlé. S'en est suivi un grand goûter.



Cette manifestation participative a été un succès et a réuni pour la première fois de nombreux acteurs du village : les parents volontaires, l'école, le CLAE, le SEL, le FRL et les commerçants.

Un grand remerciement à tous pour avoir fait la joie de nos enfants.

SPORTING CLUB

1 & 2 Mai 2015
Stade La Galère
Châteauneuf-de-Gadagne

TOURNOI DES JEUNES

- plus de 50 équipes & 500 jeunes
- U6 à U13 = Ven 1 Mai
- U14 - U15 & U16 - U17 = Sam 2 Mai
- Tombola d'exception = gagnez le maillot de Pauletta

9h - 18h

Infos : gadagnien.sportingclub@sfr.fr - <http://sportingclubgadagnien.free.fr>

Buvette / Sandwiches & Boissons

Un point sur les résultats sportifs du SCG

L'équipe première (PHA) est 11e sur 14. La situation sportive reste tendue car le club vise le maintien. Pour cela il faudra accrocher la 10ème place. Il reste 6 rencontres à disputer dont 3 à domicile.

L'équipe 2 (Promo de 1ère Division) occupe actuellement la seconde place. Il reste 5 matches à disputer dont 2 à domicile.

L'équipe 3, (Deuxième division), a un peu décroché de la course au titre.

Les U19 Excellence ont assuré leur maintien dans la catégorie. Bravo. L'équipe continue son parcours en coupe Rhône-Durance (1/2 de finale contre l'AC Vedène le 14 mai - 16h00).

L'équipe 2 (Pré-Excellence) aura disputé le 25 avril un 1/4 de finale de coupe d'Avenir contre le FC Calavon ...

Les U17 Pré-Excellence restent seconds de leur championnat, derrière le voisin Morières.

La catégorie U15 (entente Gadagne/Le Thor) en Pré-Excellence a connu un mois d'avril délicat et espère des succès en mai.

Infos : sportingclubgadagnien.footeo.com
e-mail : gadagnien.sportingclub@sfr.fr

8 mai
Châteauneuf-de-Gadagne
Stade La Galère

Vide Grenier

- 300 exposants
- installation dès 6h
- pas de réservation
- stand 5m x 5m = 12€
- véhicule restant sur place

Public 7h - 17h

Infos : gadagnien.sportingclub@sfr.fr - **06 - 23 - 06 - 00 - 62**

Buvette / Sandwiches & Boissons

LI BON VIVÈNT

Mardis 12 et 27 mai : Jeux de société à 15 h salle A. Tavan

N'oubliez pas de vous inscrire pour le **repas champêtre du dimanche 7 juin** à Velleron. (Adhérents : 25€, non adhérents : 30€)

Grâce aux dons et aux spectateurs ayant assisté au concert du 12 avril donné par quatre chorales – Les Bouches en chœur de Morières lès Avignon, l'Escolo de Font-Segugno, le groupe AVEC et Chorilège de Châteauneuf de Gadagne, une somme de **760€** a été versée à **Rétina France**.



Contact

Éliane Rolland 06 30 63 63 54
Hervé Hugues 06 71 52 71 96
asslbv@laposte.net

VIE PAROISSIALE

Dates à retenir

Confirmation : Cette cérémonie en présence de notre Archevêque aura lieu pour notre doyenné et pour les enfants de l'aumônerie de notre village, le **Dimanche 24 mai à 10 h** en l'église Notre Dame des Anges à L'Isle sur la Sorgue.

Profession de Foi : **Dimanche 31 mai à 10 h** à l'église

Première Communion : **Dimanche 7 juin à 10 h** à l'église

TENNIS CLUB

Depuis 2003 que fut mis en chantier le tournoi *Open* selon la formule actuelle, chaque fin de tournoi donne naissance à un afflux d'adhérents la saison suivante ; l'osmose entre anciens et nouveaux s'opère immédiatement. C'est dire combien ce rendez-vous annuel a pris de l'importance et a gagné ses titres de noblesse. La recette ? Un Président à la baguette entouré d'une équipe conviviale, infatigable, toujours présente.

Amis du Tennis, allez faire un petit tour le soir, autour des courts et sur les courts. De préférence le jeudi soir où la fête est détectée pendant que les compétiteurs multiplient les échanges. C'est dans ces moments que toute l'équipe des « coups de main » apparaît bien huilée et efficace. On ne va pas citer leurs noms, ils se reconnaîtront. Par contre, ils sont trois au fourneau pour la satisfaction de tous : Cyril Pardon, Benoit Ghienne et Romuald Berezai, les incontournables. Le tout s'effectue dans la bonne humeur.

MEDIATHEQUE

Fermetures / Ouvertures

La médiathèque sera exceptionnellement fermée **les vendredi 1er, 8 et 15 mai** et **les samedi 2 et 16 mai**.

Lecture dessinée

Mardi 5 mai à 19h

En partenariat avec l'association Grains de lire, la médiathèque aura le plaisir d'accueillir **Franck Prévot** (auteur) qui nous fera la lecture de certains de ses textes, pendant que **Julia Wauters** (illustratrice) nous offrira, en direct, les images que lui auront suscité les mots de Franck Prévot. Tout public, pour adultes et enfants

Ateliers multimédia

Initiation à la retouche photos et personnalisation photos avec le logiciel Gimp (niveau débutants)

Mardi 12 mai de 15h30 à 17h

Vendredi 22 mai de 15h à 16h30

Vendredi 29 mai de 15h à 16h30

Vente de livres d'occasion

Du samedi 23 mai au mercredi 3 juin

Chaque année, la bibliothèque doit se séparer de certains de ses documents (livres, CD, magazines...) pour des questions de place, de mauvais état ou de contenus inadéquats : c'est le « *désherbage* ». Cette métaphore du jardinier n'est pas employée par hasard : il s'agit bien d'embellir, de mettre en valeur, de faire de la place pour laisser « *pousser les belles plantes* ».

Pour donner une seconde vie à ces documents et pour pouvoir éventuellement les remplacer par des éditions plus récentes, nous vous les proposons à la vente selon les tarifs ci-dessous :

CD et Cédérom 1 € ; Magazines 1 € les 3 ; Livres grand format 1 € ; Beaux livres 2 € ; Albums pour la jeunesse et BD 1 € ; Livres format poche ou petits albums 1 € les 2.

Tapis lecture

Merci aux membres de l'**Atelier Patchwork** de Châteauneuf de Gadagne et de St Jean à Avignon qui ont offert généreusement ce tapis lecture aux enfants du village après un an de travail minutieux. De belles séances de « *racontages* » en perspective autour de ce tapis à l'imagination débordante... De quoi animer notamment les visites régulières des enfants de la Crèche, du Jardin d'Enfants et de l'Ecole Maternelle à la Médiathèque Raoul Milhaud.



Manifestations gratuites, sur réservation au 04.90.22.42.50 ou par mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

ECOLE PIERRE GOUJON



Dominique Mwankumi dédicacera ses livres le **jeudi 20 mai** à la sortie de l'école Pierre Goujon, à partir de 16h30.



Cette année, les soirées « Jeux de société » se déroulent hors des murs de l'école. Après le centre de loisirs, nous vous attendons au jardin de la Treille, face à la Médiathèque. Nous profiterons de la douceur de mai pour passer une soirée en plein air. Comme à chaque fois, nous vous proposerons toutes sortes de jeux, des plus simples aux plus complexes. Si vous souhaitez nous faire partager vos jeux préférés, n'hésitez pas à les apporter.

Les animateurs des CEMEA seront encore à votre disposition pour en expliquer les règles. Vous pourrez jouer seuls si vous le préférez. La soirée se poursuivra par des grillades. Nous préparerons les barbecues et vous pourrez les utiliser comme vous le voulez. Nous souhaitons que ce moment soit à nouveau placé sous le signe de l'échange, de la convivialité et du plaisir de jouer !

UNE POINTE D'HUMOUR

*Je vais m'envoyer une lettre de félicitations.
Des félicitations, ça fait toujours plaisir... Surtout lorsqu'elles viennent de quelqu'un qu'on aime bien.*

Castèunòu de Prouvènço

Qute tèms que fague, avèn sus noste planestèu, un mouloun de gènt, que vènon s'espacèja sus nòsti poulit camin.

l'a tout d'abord li mens jouine que, partèn de Cauca-Bèu, van fin qu'au castèu municipau de La Capello e revenon pèr lou camin d'Avignoun ; pièi d'autri un pau mai vigourous, que passon soto lou pargue d'aqueste castèu e que van, de cop que i'a, fin qu'à Jounqueireto e que s'entournon pèr li camin di Souquets, de la Capello e di Glausiero e que s'acaminon fin qu'au bout dou planestèu pèr ana countempla uno poulido visto sus uno partido de la plano de la Durènço. Parten d'aqueste bout se pòu reveni d'un coustat coume de l'autre, tóuti dous tant agradièu.

Se pòu tambèn camina dins la cièuta, monte i'a forço causo à vèire, sarié-ti que dins la grand carrièro, monte se tenguèron tóuti li magasin necite à la vido dis estajan. Descendèn alor vers l'ancian moulin monte resto la famiho dis ancian moulinié. Antan se passavo a gafo sus lou mounticule de caiau, amor que i'avié encaro ges de pont. Avèn encaro aqui lou lavadou, monte vènon quàuqui dono, faire si bugado. Au contro d'aqueste lavadou i'a encaro un banc, monte manto vièis ome venien s'asseta e paneja si souveni e, es aqui, en lis escoutant qu'aprenguère forço causo sus l'istòri de nosto cièuta.

Se passèn lou pont atuau, avèn à drecho la plaço que fuguè tras que long-tèms aquelo dóu Marcat di rasin, e en rejoignant la ribo gauchou dóu canau, avèn aqui la poussibleta de faire uno gènto proumenado de long en anant vers lou Tor. Se pòu vèire aqui, souvènti fes li dous couble de galinastro que proumenon si pichot, mai tambèn uno moulounado de canard còu-verd que s'espargaion tout de long di ribo.

Malurousamen, à quàuqui cènt mètro dóu pont, fau sauta la vano d'un pichot valad, manco d'uno passarello aqui que permetrié de countinua de descurbi forço poulit jardin, e jougne lou galinié d'un oustau, monte se pòu remira un gau e quàuqui galino - sènso pamens poudé ana óutro - amor que lou camin es quasimen barra.

Acò di, poudèn s'entourna devers nòsti oustau...

Pèire Courbet, de Castèunòu

Châteauneuf de Provence

Quelque temps qu'il fasse, il y a sur le plateau, énormément de monde qui vient promener sur nos jolis chemins.

Les moins jeunes d'abord qui, partant de Cauca-Bèu, vont jusqu'au château municipal de La Chapelle et reviennent par le chemin d'Avignon ; puis d'autres, un peu plus vigoureux qui, contournant le parc du château, vont parfois jusqu'à Jonquerettes, et reviennent par les che-mins des Souquets, de La Chapelle et des Glausières, pour aller au bout du plateau, contempler une jolie vue sur une partie de la plaine de la Durance. En partant de cette limite, on peut revenir par l'un ou l'autre côté du plateau, tous deux très agréables.

On peut aussi cheminer dans la cité où il y a de fort jolies choses à voir, ne serait-ce que dans la Grand-Rue, là où se tenaient tous les magasins nécessaires à la vie des habitants. Nous descendons alors vers l'ancien moulin où habite la famille des anciens meuniers. Autrefois, on passait à gué sur un monticule de cailloux, au nord du lavoir actuel, car il n'y avait pas de pont. Il y a encore, à l'heure actuelle, quelques lavandières qui viennent y faire leur lessive. Adossé à ce bâtiment, il y a un banc sur lequel les anciens villageois venaient s'asseoir et partager leurs souvenirs et, c'est là, en les écoutant que j'ai appris bien des choses sur l'histoire de notre cité.

Après avoir franchi le premier pont, il y a la place qui fut pendant longtemps celle du Marché aux raisins, et en rejoignant la rive gauche du canal, et en la suivant en direction du Thor, nous pouvons faire une agréable promenade. On peut y voir très souvent les deux couples de poules d'eau qui y promènent leurs poussins, mais aussi de nombreux canards col-vert qui s'éparpillent tout au long des rives.

Malheureusement, à une centaine de mètres du pont, il faut enjamber la vanne d'un petit ruisseau, faute de passerelle à cet endroit qui permettrait de continuer, afin de découvrir de fort jolis jardins et rejoindre le poulailler d'une maison - dans lequel on peut admirer un coq et quelques poules - sans néanmoins pouvoir aller au-delà, car le chemin est quasiment barré.

Nous pouvons alors retourner tranquillement vers nos résidences...

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Ditado



30 participants ont participé à la Dictée en provençal. Ont été récompensés :

Niveau supérieur

1. Jeanine **Bresset** (Montfavet)
2. Simone **Clenchard** (Montfavet)

Niveau moyen

1. Michelle **Benoit** (Montfavet)
2. Anne-Marie **Ferrera** (Bédarrides)
3. Jacqueline **Chareyre** (Gadagne)
4. Marie Jeanne **Geren** (Gadagne)

Niveau débutant

1. Monique **Reboul** (Bédarrides)
2. Eliane **Levet** (Gadagne)
3. Marie-Thé **Ceaglio** (Gadagne)
4. Yolande **Magny** (Gadagne)

Retina France

La chorale de l'Escolo a participé, avec d'autres, à une très belle après-midi de chant au profit de Retina France.